

**TERMES DE REFERENCE POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION D’UN
FILM DOCUMENTAIRE SUR LA CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS
LE CADRE DU PROGRAMME PRESIMETRE
- JUILLET 2020 -**

Introduction

Dans le cadre du Programme de renforcement de la redevabilité politique et économique : Monitoring citoyen des politiques publiques par les Technologies de l’Information et de la Communication (PRESIMETRE) financé par la Suède, l’Union européenne (UE) et le Bureau de la Coopération Suisse, Diakonia entend s’attacher les services d’un prestataire pour la réalisation d’un documentaire visant à mettre en lumière la contribution des Organisations de la Société Civile, partenaires dans la mise en œuvre du programme.

Les présents termes de référence décrivent le contexte et la justification de cette activité, ses buts et objectifs, les principales activités et tâches, les produits et résultats attendus, la méthodologie ainsi que l’organisation et le calendrier de réalisation et la soumission du dossier technique et financier.

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Diakonia est une ONG Suédoise de développement qui travaille avec les partenaires au niveau local pour obtenir des changements structurels au profit des populations défavorisées. La vision de Diakonia est que « Chaque être humain puisse vivre une existence digne dans un monde juste et durable ». Pour ce faire, sa mission est de contribuer à changer les structures politiques, économiques et sociales injustes qui engendrent la pauvreté, l’oppression et la violence. Elle fonde sa stratégie d’intervention sur l’approche basée sur les droits et la stratégie du changement qui correspondent à sa vision de la manière dont la participation des citoyens, la non-discrimination, la transparence, et l’imputabilité doivent être prises en compte dans les politiques et stratégies de développement.

Pour réussir sa stratégie d’intervention notamment celle de 2016-2020, Diakonia a développé des programmes autour des axes que sont les droits humains, la démocratie, l’équité-genre, la justice économique et sociale, la résilience et la préparation face aux situations d’urgence ou de catastrophes naturelles. Ainsi, le programme Présimètre a vocation de contribuer à la mise en œuvre de trois (3) des axes précités à savoir : Démocratie, Droits humains et Genre.

Le programme PRESIMETRE est un programme de renforcement du suivi citoyen des politiques publiques.

A ce titre, il implique l'action conjuguée des Organisations de la société civile pour garantir des institutions fortes et une démocratie participative.

Le Programme PRESIMETRE est mis en œuvre avec la collaboration de 15 partenaires.

Ainsi, chaque partenaire développe dans son domaine des actions en lien avec la redevabilité et l'imputabilité en incluant une participation égalitaire des hommes et des femmes.

Après presque cinq (05) années de mise en œuvre, il s'avère nécessaire de documenter, capitaliser et mettre en lumière la contribution aussi riche que variée des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre du programme. Le présent documentaire se veut être par conséquent comme un moyen de sensibilisation et d'information pouvant faciliter la capitalisation, la diffusion des connaissances et le partage d'expériences avec le maximum d'acteurs.

II- OBJECTIFS DE LA MISSION

1. Le but

L'objectif général poursuivi est de concevoir et réaliser un documentaire autour de la contribution des partenaires de DIAKONIA dans la mise en œuvre du Programme PRESIMETRE.

2. Objectifs spécifiques de la mission:

De manière spécifique, les objectifs sont les suivants :

- Présenter de façon synthétiser les grands axes et l'état de mise en œuvre du PRESIMETRE ;
- Recueillir des témoignages, avis et commentaires des partenaires de mise en œuvre du programme sur les actions majeures, les acquis, les défis/difficultés rencontrés et les recommandations pour améliorer des programmes similaires ;
- Recueillir des avis et commentaires des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) sur la contribution des OSC au programme ;
- Consigner les approches réussies de redevabilité développées par les OSC dans le cadre du programme;
- Capitaliser les connaissances (pratiques, stratégies et technologies) par partenaire sous forme de documentaire.

III- TACHES DU PRESTATAIRE

Le prestataire aura pour tâches de:

- Conduire des interviews avec des représentant (e)s des partenaires de mise en œuvre du programme ;
- Concevoir un scénario à partir des résultats des interviews ;

- Effectuer des tournages terrain pour recueillir des témoignages et simuler les différentes étapes de réalisation des bonnes pratiques retenues ;
- Produire un film documentaire en français.

Le consultant retenu prendra contact avec DIAKONIA pour une harmonisation de la compréhension des TDR et de la méthodologie proposée pour la mission. L'identification précise des sites et expériences se fera de façon concertée avec les partenaires de mise en œuvre.

IV- LES PARTENAIRES CONCERNES

Les quinze (15) OSC partenaires du Programme sont :

- La Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL);
- L'Association Monde Rural (AMR) ;
- L'Association d'Appui et d'Eveil Pugsada (ADEP);
- Le Centre National de Presse Norbert Zongo (CNP /NZ) ;
- Le Groupe d'Etudes et de Recherche sur la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES) ;
- Le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP);
- Le Réseau National de Lutte Anti-Corruption (REN LAC) ;
- L'Association SEMFILMS ;
- Le Balai Citoyen ;
- L'Union Nationale de l'Audiovisuel Libre du Faso (UNALFA) ;
- Le Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD);
- L'Association des Blogueurs du Burkina (ABB),
- L'Institut Free Afrik,
- Le Centre d'Information et de Formation en matière de Droits Humains en Afrique (CIFDHA)
- L'Organisation de Renforcement des Capacités des Développement (ORCADE).

V- PERIODE DE REALISATION

a) Déroulement et durée de l'étude

Le consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doivent être fonction de la méthodologie arrêtée.

La durée maximum d'exécution de la mission est fixée à quarante-cinq (45) jours à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de collectes des données, de conception du scénario, de tournage et montage et de dépôt du film documentaire.

b) Calendrier et résultats attendus de l'étude

Un scénario du film en trois (03) exemplaires sera déposé à DIAKONIA au bout de (10) jours à compter du début du travail. La première mouture du film documentaire de 26-30 minutes maximum mis sur un support CD DVD sera déposé à DIAKONIA 30 jours après le début de l'étude.

Dans un délai d'une (1) semaine à compter de la date de leur remise au consultant, les différents amendements devront être intégrés au draft et la version corrigée sera déposée à DIAKONIA en format numérique sur CD-Rom.

VI- LES LIVRABLES

Il est attendu du prestataire :

- Une note de cadrage sanctionnant la réunion qui aura lieu après le recrutement du prestataire et faisant ressortir les démarches et aspects convenus
- Un documentaire d'une durée comprise entre 26-30 minutes maximum au profit de DIAKONIA.

VII- EXPERTISE REQUISE

Le consultant devrait avoir des compétences avérées en:

- Rédaction de scénarii et de réalisation de film documentaire et ou de sensibilisation
- Communication pour le développement (communication pour le changement de comportement.
- Avoir déjà réalisé au moins trois (03) films documentaires
- Avoir une bonne connaissance dans le domaine des projets de développement
- Disposer d'une bonne connaissance du travail de Diakonia et de l'approche basée sur les droits humains serait un atout.

VIII- OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Les structures ou personnes désirant postuler doivent soumettre :

- Une offre technique comprenant: une compréhension claire des TDR, une note méthodologique détaillée expliquant l'approche proposée; l'agenda prenant en compte les activités prévues lors de la formation ; les expériences antérieures du prestataire; les références IFU ; les attestations fiscales et de cotisations sociales.

- Une offre financière détaillant le taux de la prestation.

Les voyages et séjours hors de Ouagadougou sont à la charge du prestataire.

IX- CONTRACTUALISATION

Un contrat de prestation sera établi pour régir la présente mission.

X- MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement de la présente prestation se fera en deux étapes :

- 40 pour cent à la signature du contrat de prestation
- Le reste des 60 pour cent après réception et validation du documentaire.

En cas de défaillance du consultant dans l'accomplissement de la mission demandée, des pénalités voire une résiliation pourront être appliquées suivant les modalités définies par Diakonia.

XI- DATE DE DEPOTS DES DOSSIERS DE SOUMISSION

La date limite de transmission des offres est fixée au **mardi 18 août 2020 à 12 H00 TU.**

Les offres doivent être envoyées à l'adresse email : burkina@diakonia.se en mettant en copie : roger.minoungou@diakonia.se

Pour tous renseignements complémentaires, merci d'appeler le bureau-Pays de Diakonia au +226 25 38 01 31/ 25 38 01 32 sis à la Patte d'Oie, Secteur : 52, Arrdt : 12, Rue Bagem Nini ou envoyez un mail à : burkina@diakonia.se